

Conseil général des Alpes-Maritimes

Faire éclore les idées des maralpins : « Le printemps du Conseil général »

Le contexte de l'innovation

Par ses compétences légales et ses nombreux domaines d'intervention, le Conseil général se trouve au coeur de la vie des citoyens du département.

Depuis quelques années, la forte impulsion donnée au département des Alpes-Maritimes lui a permis de se doter des outils nécessaires pour affronter les défis du XXI^e siècle, conforter les solidarités territoriales et humaines et retrouver une vraie dimension attractive.

Pour faire partager une ambition collective et faire éclore un nouveau département, l'avis des maralpins a été sollicité sur les actions engagées ou prévues par le Conseil général dans les secteurs du quotidien.

L'idée innovante

Consulter par différents biais (questionnaire papier, questionnaire internet, téléphone, réunions publiques...) l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes sur les actions à mettre en œuvre par le conseil général à l'avenir. Permettre aux habitants de définir leurs priorités d'actions, dans tous les domaines d'intervention dans la collectivité ; et non sur un projet en particulier.

L'objectif recherché

Impliquer les habitants des Alpes-Maritimes, dans la vie du département en leur permettant de définir les actions prioritaires de demain, pour faire éclore un nouveau département.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Envois par voie postale de 83.000 questionnaires aux contacts du Conseil général
+ distribution du questionnaire dans les 577.000 boîtes aux lettres du département
+ création d'un questionnaire en ligne accessible depuis le site du Conseil général
+ opération de phoning auprès de 10.000 contacts pour questionnaire par téléphone
Ces différents modes de réponse au questionnaire étaient annoncés dans la campagne de communication mise en place par la conseil général, par voie d'affichage, radio, et annonces presse. + 10 réunions publiques dans le département qui ont réuni 3000 personnes.

Le contenu de la réalisation

Questionnaire de 12 pages, contenant 27 questions dont 12 questions ouvertes, sous forme de boîte à idées sur chacun des 12 domaines de compétence du Conseil général.

Les moyens humains et financiers

Les personnels de nombreux services ont été sollicités : les services techniques pour l'élaboration des questions, le service communication pour la gestion de la campagne, le service du courrier pour le traitement des réponses reçues.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

30.000 participants et 40.000 idées enregistrées.

Contact

Eric DORE, directeur de la communication et de l'événementiel

Tél. : 04.97.18.74.74

courriel : edore@cg06.fr